



# Aide pour une union officielle



Afin d'être présent auprès de vous, c'est avec plaisir que le CAES contribue à fêter les événements importants qui jalonnent la vie de ses adhérents internes.

La somme de **100 euros** sera attribuée à l'adhérent interne à l'occasion de l'officialisation d'une union (mariage ou PACS).

*Pour obtenir votre aide, vous devez fournir :*

- Le document de demande joint,
- La copie de l'extrait de l'acte de mariage ou de PACS,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH**  
**59, rue Charles Lucot**  
**52100 SAINT-DIZIER**



Formulaire de demande de l'aide  
Pour une union officielle

Nom et prénom de l'adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Copie de l'extrait de l'acte de mariage ou de PACS,
- RIB (pour une 1<sup>ère</sup> demande) pour le remboursement par virement

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

- - Justificatif
- - RIB ou enveloppe

Montant : \_\_\_\_\_ - Date de paiement : \_\_\_\_\_

- - Virement n° \_\_\_\_\_